



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rectorat de LIMOGES

DEC2/N°2018-68

Arrêté du 11 avril 2018

fixant la composition du jury du concours interne de recrutement de secrétaires administratifs de classe normale

Le recteur de l'académie de LIMOGES,

Vu Arrêté du 23 janvier 2018 autorisant, au titre de l'année 2018, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B dans l'académie de Limoges,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury chargé d'examiner les épreuves du concours interne pour le recrutement dans le premier grade de secrétaire administratif du ministère de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, organisé au titre de la session 2018, est composé comme suit :

- Président :** Monsieur DEJAMMET Pascal
Proviseur du lycée J. Favard à Guéret
- Vice-présidente :** Madame GRIZON Corinne, APAE
Secrétaire générale de la DSDEN de la Haute-Vienne
- Membres :** Monsieur CELERIER Guillaume, AAE Collège A. Fargeas à Lubersac
Madame STORTZ Carole, AAE stagiaire/SACE Lycée J. Giraudoux Bellac

Article 2 :

Est nommée membre de la commission de correction de l'épreuve d'admissibilité, en sus des membres du jury :

Mme Marie WERTHMANN, SACS
Division des examens et concours – Rectorat de Limoges

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Limoges est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 avril 2018

P/la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire général

Vincent DENIS

Ampliations délivrées à :

- Président de jury
- Vice-Président
- Dossier session

Pour ampliation,
La Responsable de la division des examens et concours

Marylène VALAGEAS